

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SEAYOND EQUITY FACTOR INVESTING EURO

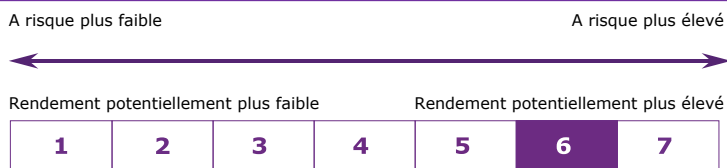
Code ISIN : FR0012213700 Part R(C) / Code ISIN : FR0012216976 Part R (D)

Société de gestion : Natixis Investment Managers International (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- L'objectif de l'OPCVM est de réaliser une performance supérieure à l'indice MSCI EMU DNR (libellé en euro) avec un horizon d'investissement minimal de cinq ans. Pour ce faire, l'OPCVM visera à respecter une contrainte de tracking error ex-ante annuelle de moins de 4 % par rapport à son indice de référence.
- La politique d'investissement repose sur une gestion active. Le gérant est libre de choisir les titres qui composent le portefeuille, il peut ou non investir dans les titres qui composent l'Indicateur de Référence dans le respect de la stratégie de gestion et des contraintes d'investissement.
- La politique d'investissement de l'OPCVM consiste à sélectionner des titres au sein de l'univers des actions de la zone euro (titres émis sur un marché de la zone euro ou par un émetteur de la zone euro) selon une approche multi facteurs. L'univers d'investissement est filtré des actions les moins liquides et analysé selon des thématiques. Ces dernières incluent de façon non exhaustive : le filtre " Momentum " (titres présentant le meilleur parcours boursier), " Value " (titres faiblement valorisés), " Faible volatilité " (titres les moins volatiles) et " Petites capitalisations " (titres à faible capitalisation boursière), " Qualité " (société qui présente des ratios de rentabilité les plus intéressants), " appréciation de dividende " (société dont on anticipe la plus forte progression de dividende).
Des critères extra financiers (Environnementaux, Sociétaux et Gouvernementaux) sont également pris en compte dans la composition de l'univers d'investissement. Un modèle quantitatif permet d'allouer entre les différentes thématiques dans l'objectif de générer une surperformance régulière par rapport à l'indice de référence MSCI EMU tout en respectant un budget de TE de 4% maximum par rapport cet indice. "
Le portefeuille résultant de cette sélection de titres est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum aux actions de la zone euro.
Cet OPCVM a pour classification AMF : Actions de pays de la zone euro.
- Le portefeuille de l'OPCVM est exposé en permanence à hauteur de 90% minimum en actions de la zone euro. L'OPCVM étant éligible au plan d'épargne en actions (PEA), il est précisé que l'OPCVM sera investi en permanence à 75 % minimum de son actif net dans des titres éligibles au PEA. L'OPCVM pourra détenir jusqu'à 10% de son actif en actions ou parts d'OPCVM/FIA ou fonds d'investissement, notamment des ETF (Exchange Traded Funds) de façon à compléter son exposition au marché des actions de la zone euro.
- L'OPCVM pourra conclure des contrats financiers (dérivés) négociés sur des marchés réglementés et organisés français et étrangers dans la limite d'engagement de 100% de son actif net.
- Par ailleurs, l'OPCVM pourra effectuer des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres jusqu'à 100% de son actif net.
- L'OPCVM capitalise ses revenus pour les parts de capitalisation (C) et les distribue pour les parts de distribution (D).
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque reflète l'exposition de l'OPCVM aux marchés des actions majoritairement de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	1,20%
----------------	-------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

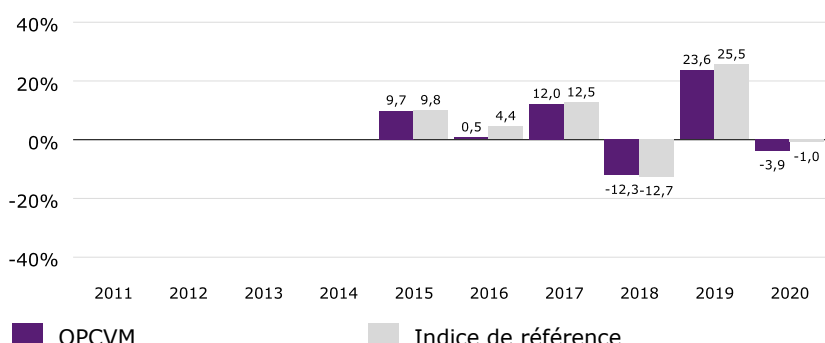
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.im.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



- Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.
- Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPCVM.
- **Année de création de l'OPCVM : 2014.**
- **Année de création des parts R(C) et R (D) : 2014.**
- **Devise : Euro.**
- La performance de l'OPCVM n'est pas liée à celle de l'indice de référence. Ce dernier est destiné à servir de point de comparaison.

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Natixis Investment Managers International – 43 avenue Pierre Mendès France - 75648 Paris Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : ClientServicingAM@natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.im.natixis.com.
- Fiscalité: Le Fonds est éligible au PEA. Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.im.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Investment Managers International ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.